© Joueurs Info Service - 24 novembre 2026

Vos questions / nos réponses

Auto exclusion

Par Maxthex Postée le 09/08/2025 09:07

> Bonjour je souhaite avoir une auto exclusion de 3 ans de tous jeux d'argent en France

---

Mise en ligne le 11/08/2025

Bonjour,

Vous pouvez faire la demande d'auto-interdiction des jeux, directement sur le site de l'Autorité Nationale des Jeux (ANJ). Une copie de votre pièce d'identité vous sera demandée.

Nous vous joignons un lien direct vers le site de l'ANJ en fin de réponse.

Bonne fin de journée à vous,

Bien cordialement,

En savoir plus :

- ANJ - Demande d'interdiction de jeux